

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance publique du 9 janvier 2023

Convocation adressée le 3 janvier 2023 Compte rendu affiché le 16 janvier 2023

Nombre de membres du comité syndical en exercice : 12

Nombre de membres du comité syndical présents ou représentés : 10



L'an deux mille vingt-trois, le neuf du mois de janvier, à 15h, le comité syndical du syndicat mixte de gestion du conservatoire à rayonnement régional de Lyon, dûment convoqué le 3 janvier 2023 par Madame Nathalie PERRIN-GILBERT, présidente, s'est réuni salle Berlioz au conservatoire, 4 montée Cardinal Decourtray à Lyon, sous la présidence de Madame Nathalie PERRIN-GILBERT, et a été diffusé en direct sur la chaîne Youtube du conservatoire.

Présent(es): Nadine GEORGEL; Richard MARION; Patrick ODIARD; Nathalie PERRIN-GILBERT;

Luc SEGUIN; Florence VERNEY-CARRON

Absent(es) excusé(es): Samira BACHA HIMEUR; Yves BEN ITAH; Tristan DEBRAY; Stéphanie LEGER

Corinne SUBAI; Cédric VAN STYVENDAEL

Procuration: Tristan DEBRAY à Nathalie PERRIN-GILBERT

Stéphanie LEGER à Nathalie PERRIN-GILBERT

Corinne SUBAI à Richard MARION

Cédric VAN STYVENDAEL à Richard MARION

Secrétaire : Nadine GEORGEL

Budget primitif - Exercice 2023

Rapporteuse: Nathalie PERRIN-GILBERT

Le budget primitif qui s'équilibre à 11 827 077 € se présente comme suit :

	SECTION DE FONC	TIONNEMENT	
DEPENSES		RECETTES	
011-Charges à caractère général	718 822,00 €	013-Atténuation de charges	85 000,00 €
012-Charges de personnel	10 484 000,00 €	70-Produits des services	1 126 500,00 €
65-Autres charges de gestion courante	15 200,00 €	74-Dotations, Subvnetions	10 227 907,00 €
67-Charges exceptionnelles	35 035,00 €	77-Produits exceptionnels	55 035,00 €
68-Dotations aux provisions	1 000,00€	042-Opération d'ordre de transfert entre sections	19 615,00 €
042-Opérations d'ordre de transfert	260 000,00 €		
entre sections			
TOTAL	11 514 057,00 €	TOTAL	11 514 057,00 €

	SECTION D'II	NVESTISSEMENT	
DEPENSES		RECETTES	
20-Immobilisations incorporelles	80 000,00 €	10-Dotations, fonds divers	25 000,00 €
21-Immobilisations corporelles	213 405,00 €	13-Subventions d'investissement	28 020,00 €
040-Opérations d'ordre de transfert entre sections	19 615,00 €	040-Opération d'ordre de transfert entre sections	260 000,00 €
TOTAL	313 020,00 €	TOTAL	313 020,00 €

Le comité syndical, à l'unanimité,

✓ adopte le budget primitif 2023 selon le détail par chapitre ci-dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

La Présidente, Nathalie PERRIN-GILBERT

Jewie Pelsert